

2027

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX CLUB DE GOLF DE LA FAUNE

Le Club de Golf de la Faune est fier d'accueillir ses clients et invités sur le parcours. Afin d'assurer un maximum de plaisir dans le respect et la tradition du jeu, le Golf de la Faune a mis en place un code de conduite, conçu comme un outil de référence pour tous les joueurs et le personnel du club. Ce code repose sur les valeurs du club et doit être respecté par chacun.

RÔLE DU CLIENT

Respecter en tout temps les règlements du club.

L'ESPRIT DU JEU

Tous les joueurs devraient se conduire de manière disciplinée, en faisant preuve en tout temps de courtoisie, d'esprit sportif et de respect envers les autres joueurs et le personnel. Les écarts de conduite (langage vulgaire, bâtons lancés, etc.) ne seront pas tolérés et la direction du club pourrait imposer une sanction allant jusqu'à l'expulsion.

À VOTRE ARRIVÉE

Tous les golfeurs doivent passer à la boutique avant leur départ afin de confirmer leur présence et de récupérer la ou les pastilles correspondant aux services utilisés. **VOTRE PASTILLE = VOTRE PREUVE DE PAIEMENT** La pastille confirme votre droit d'accès au parcours ou au service correspondant. Conservez-la jusqu'à votre départ et remettez-la au préposé aux départs. Pastille 9 trous → accès au parcours pour 9 trous Pastille 18 trous → accès au parcours pour 18 trous Pastille balle → accès à 1 panier de balles au champ de pratique Pastille voiturette → accès à ½ voiturette Présentez-vous au préposé aux départs au moins 10 minutes avant votre heure de départ, avec toutes les pastilles correspondant aux services prévus.

RESPECT DES PRIVILÈGES DE L'ABONNEMENT

Les privilèges liés à votre abonnement sont accessibles sur présentation de la pastille correspondante. Toute utilisation du parcours ou d'un service sans être préalablement passé par la boutique et sans avoir obtenu la pastille requise entraînera une suspension des privilèges de l'abonnement pour une période de 1 mois, sans dédommagement.

R24092026



CODE VESTIMENTAIRE

Femmes - Filles

Les robes, jupes, pantalons, capris, bermudas et shorts sont permis.

Le chandail avec ou sans col peut être porté avec ou sans manche. Le chandail peut être porté à l'extérieur, mais doit être suffisamment long pour couvrir l'abdomen.

Le port de jeans, peu importe la couleur, de vêtement d'exercice ou de camisole est également interdit.

Hommes - Garçons

Polo de golf avec collet ou col cheminé est permis.

Les pantalons ou bermudas de golf (le port de jeans, peu importe la couleur, de vêtement d'exercice ou de camisole est interdit).

Le port de la casquette ou visière dont la palette est inversée ou vers l'arrière est interdit.

CHAUSSURES

Le port du soulier de golf est obligatoire, à crampons traditionnels ou sans crampon. (crampons de métal interdits).

Note :

Le code vestimentaire ne s'applique pas au champ de pratique.



RÉSERVATION DES DÉPARTS

Tous les types d'abonnés peuvent réserver à l'avance en respectant la plage horaire prévue à leur abonnement.



Réserve des départs via Chronogolf

Abonnés corporatifs : 9 jours à l'avance, à compter de 18 h

Abonnés diamant : 8 jours à l'avance, à compter de 18 h

Abonnés individuels : 8 jours à l'avance, à compter de 19 h

Aucune réservation n'est acceptée en dehors de la plage horaire de votre abonnement. Le nom de chaque joueur du groupe, y compris les invités, doit figurer sur la grille de départ.

Les joueurs solos doivent se jumeler à d'autres joueurs. Dans le cas contraire, le club s'en chargera.

ANNULATION DES DÉPARTS



Les clients sont tenus d'annuler leur départ de golf au moins 24 heures à l'avance s'ils ne peuvent pas honorer leur réservation. L'annulation doit être effectuée à partir du système de réservation en ligne Chronogolf.

Pour les abonnés à droits de jeu restreints, une partie complète sera débitée de leur banque de droits de jeu en cas de non-présentation ou d'annulation tardive. Pour tous les autres types de joueurs, 100 % de la valeur des services réservés sera facturée ou retenue si le départ n'a pas été annulé avant 17 h la veille de la réservation. Cette mesure s'applique à l'ensemble des services réservés associés au départ.

Les groupes et réservations faisant l'objet d'un contrat sont assujettis aux conditions d'annulation prévues à leur entente. Nous vous invitons à vous référer à la politique d'annulation indiquée dans votre contrat.

ANNULATION LE JOUR MÊME

Veuillez vous référer à la procédure en cas de pluie

PROMOTION CHRONODEAL

Les offres promotionnelles de type Chronodeal sont fermes et définitives. Aucune annulation, aucun remboursement, ni modifications ne sera acceptés une fois la transaction effectuée.



POLITIQUE DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT



Afin de confirmer votre réservation, une carte de crédit valide est obligatoire au moment de la réservation. 100 % du montant des services réservés est prélevé sur la carte de crédit au moment de la réservation. La réservation est considérée comme confirmée une fois le paiement effectué. En cas d'annulation, les conditions prévues à notre politique d'annulation des départs s'appliquent.

MALADIE DE L'ABONNÉ



En cas de maladie grave ou d'incapacité temporaire d'un abonné, le Club peut, à sa discrétion, suspendre temporairement l'abonnement ou permettre à l'abonné de reporter la valeur restante sous forme de crédit applicable à l'achat d'un abonnement futur. Ce crédit exclut le crédit à la consommation ainsi que l'abonnement Golf Canada.

Le club peut également autoriser un membre de la famille ou un ami à jouer en son nom, sous réserve d'approbation préalable du club.

Vous devrez présenter au club un billet médical attestant votre incapacité. Aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.

COMMUNICATION PAR COURRIEL



En adhérant à un abonnement au club, vous consentez à ce que nous vous informions par courriel de tous les événements et/ou promotions que nous jugeons pertinents pour une période de 5 ans. Vous pouvez mettre fin à cette entente en nous transmettant votre refus par écrit à info@golfdelaune.com.

DÉMÉNAGEMENT



Si un abonné déménage dans une autre région géographique où l'utilisation de son abonnement n'est plus possible, le club peut permettre à un membre de la famille ou à un ami de jouer en son nom.

Vous devrez présenter au club votre permis de conduire avec la nouvelle adresse pour que le transfert soit accepté.

Aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.

ZONE NATURELLE PROTÉGÉE

Interdiction de marcher et de chercher des balles dans les endroits identifiés comme «HABITAT NATUREL PROTÉGÉ »

VOITURETTE DE GOLF



Les chariots à main, les chariots quatre roues et les chariots électriques ne doivent en aucun temps circuler sur la frise entre le vert et la fosse de sable.

L'utilisation des voiturettes peut être restreinte lorsque les conditions du terrain ne le permettent pas.

Il est strictement interdit de circuler avec les voiturettes de golf sur les normales 3. Il est interdit pour les enfants de moins de 16 ans de conduire une voiturette de golf, même s'ils sont accompagnés d'un adulte.

Un maximum de deux joueurs est permis sur une voiturette de golf.

Lorsque la voiturette est à l'arrêt sur le sentier, assurez-vous de garder les quatre roues sur l'asphalte afin d'épargner les bordures.

Véhicules motorisés individuels

Les chariots électriques motorisés servant uniquement au transport du sac de golf, qu'ils soient télécommandés, autonomes ou munis d'une fonction de suivi automatique (« Follow-Me »), sont autorisés sur le parcours. Toutefois, les véhicules, scooters, planches ou appareils motorisés individuels monoplaces permettant au golfeur de prendre place sur l'appareil et de se déplacer sur le parcours sont interdits, peu importe leur marque, leur modèle ou leur technologie. Seules les voiturettes de golf autorisées par le Club peuvent être utilisées pour le transport motorisé des golfeurs sur le parcours.

UTILISATION EN DUO

Le club exige une utilisation de voiturette en duo.

Un usage en solo n'est pas autorisé à moins qu'il n'y ait qu'un seul joueur dans le groupe qui utilise une voiturette électrique.

Les voiturettes doivent être revenues au club selon l'horaire suivant :

- Entre le 1 mai et le 15 juillet 20h30
- Du 15 juillet au 1 septembre 19h00
- Du 2 septembre à la fin de la saison 18h00.

SÉCURITÉ



Toujours jouer de façon sécuritaire; en s'assurant qu'il n'y ait personne à proximité ou susceptible d'être frappé par le bâton, la balle ou tout autre objet.

* incluant nos travailleurs

Chaque golfeur est **responsable de tout dommage, corporel ou matériel, causé par sa balle ou par son geste de jeu.**

POLITIQUE DE SENTIER SEULEMENT

Lorsque la politique de sentier seulement est en vigueur, le joueur doit respecter cette consigne. En cas de non-respect, la voiturette sera immédiatement mise à l'arrêt par le club, et le joueur devra poursuivre le parcours à pied.

NON-PAIEMENT DE L'UTILISATION DES VOITURETTES

Si vous utilisez une voiturette sans avoir acquitté les frais correspondants, des frais de 100 \$ seront automatiquement portés à votre compte, sans avis préalable.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure d'effectuer ce débit, votre abonnement sera suspendu jusqu'au paiement complet des sommes dues.

RESPECT DU TERRAIN



- Réparer les marques de balles et de crampons
- Replacer les divots
- Remettre du sable sur les tertres de départ
- Ratisser les fosses de sable après votre passage
- Éviter tout dommage inutile au terrain

UTILISATEUR DE DRAPEAU BLEU



Pour vous prévaloir de votre privilège, vous devez présenter au club votre certificat médical avant le 15 mai de chaque saison.

HORLOGE

L'heure affichée correspond à votre heure de départ, s'il est plus tôt, vous êtes en avance, le cas inverse en retard.

VITESSE DE JEU



Chaque groupe de golfeurs doit suivre le rythme du groupe qui le précède. Ce dernier a un maximum de temps alloué pour sa ronde de golf soit 4 h15, incluant la pause de 10 minutes entre les deux neufs pour prendre un breuvage.

UTILISATION DES POUBELLES

Chaque personne participant au parcours est responsable de ses propres déchets.

Lorsque vous trouvez une poubelle sur le parcours, jetez vos déchets à l'intérieur de manière appropriée.



CHAMP DE PRATIQUE

Pour les abonnements NextGen et individuels, les paniers de balles sont non partageables et réservés à l'usage personnel de l'abonné.

Abonnement individuel

Avant votre départ: 1 panier
Sans départ: 1 panier
Invité (en tout temps): 0 panier

Abonnement corporatif

Avant votre départ (abonné): 1 panier
Invité avec départ: 1 panier
Invité sans départ: 0 panier



Tous les abonnés individuels doivent présenter leur carte d'abonnement valide à la boutique pour obtenir leur panier de balles.

Les abonnés corporatifs et leurs invités n'ont pas cette obligation.



La fermeture du champ de pratique est à 19h00, sauf le mardi à 15h00. Le dernier panier de balles est remis en fonction des heures d'ouverture de la boutique. Veuillez vous référer à l'horaire de celle-ci.

La coupe du champ de pratique s'effectue le mercredi matin: l'ouverture du champ sera alors à 9h00.



Sujet à changement selon les conditions météorologiques.



Lors des tournois, le champ de pratique restera accessible à pied. Si les conditions le permettent, certaines voiturettes seront mises à disposition pour faciliter l'accès.



CLAUDE DE NON-PAIEMENT

Si vous êtes pris à jouer sur notre terrain sans avoir payé votre droit de jeu, un montant de 250 \$ vous sera facturé.

En cas de non-paiement, des poursuites judiciaires seront entamées.

EN CAS DE PLUIE

Pluie en début de journée

Si le terrain est fermé, vos droits de jeux ne seront pas débités.

Veuillez vous assurer que nous sommes bien fermés en nous téléphonant ou en consultant Chronogolf.

Aucun raincheck ne sera accordé en cas de pluie lors de votre départ

Pluie en cours de parcours

Le joueur devra se rendre à la réception de la boutique pour demander son raincheck.

Le calcul se fait selon l'heure de votre départ :

Si la pluie débute 1 heure après l'heure de départ, nous remettons un raincheck pour un 18 trous à la valeur nominale.



Si la pluie débute 2 heures après l'heure de départ, nous remettons un raincheck pour un 9 trous à la valeur nominale.



Si la pluie débute 3 heures après l'heure de départ, il n'y aura pas de raincheck de remis.



Aucun raincheck ne sera donné pour un départ de golf de 9 trous.

Aucun raincheck ne s'applique aux promotions ni aux ventes effectuées par un tiers. Cette exclusion ne s'applique pas aux détenteurs d'un abonnement Privilège individuel ou corporatif. Lorsqu'un raincheck a déjà été appliqué au paiement d'une partie, aucun nouveau raincheck ne pourra être émis en cas de pluie.

Le raincheck est valide uniquement pour l'année en cours.

Les abonnés doivent utiliser leur raincheck en respectant la plage horaire initiale de leur abonnement.

LuminoCheck

En cas de pluie lors d'un événement Golf à la noirceur, un LuminoCheck correspondant à la **valeur nominale de la partie de golf** sera déposé au compte client. Il pourra être utilisé uniquement pour un prochain événement Golf à la noirceur ou pour une partie de golf après 18 h, durant la saison en cours. Le LuminoCheck n'inclut pas la valeur du repas, s'il y a lieu, et n'est ni remboursable ni transférable.



NOS PASTILLES COLORÉES 2026

Violette - Réservées exclusivement aux abonnés

✦ Combiner en deux et jouer un 18

Utilisables seulement après 15 h 00 ou 16 h 00.
(Se référer à la règle des neuf trous).

Kaki doré - Partageable

Nombre de pastilles kaki doré à remettre selon votre heure de départ:

De 6 h 00 à 18 h 00 - 18 trous: 2 pastilles
Avant 16 h 00 - 9 trous: 2 pastilles
Après 16 h 00 - 9 trous: 1 pastille

Les pastilles sont valides uniquement pour la saison en cours et n'ont aucune valeur monétaire.

Verte étoilée – Réservées exclusivement aux abonnés lors des activités figurant au calendrier du club.



ABONNEMENT INDIVIDUEL

- Vos pastilles virtuelles sont non partageables et valides pour la saison selon votre abonnement.
- Aucune pastille ne peut être utilisée après 18h00.
- Les détenteurs des abonnements 5 jours (lundi au vendredi) peuvent jouer les samedis et dimanches après 16h00 en utilisant une pastille virtuelle.
- Votre carte d'abonnement est valide pour la saison ou jusqu'à l'épuisement de vos pastilles virtuelles.

ABONNEMENT CORPORATIF

- Vos parties sont valides pour l'année en cours et partageables.
- Sont admissibles les personnes morales qui ont un lien de propriété ou un emploi.

LIGUE (MINIMUM 4 FOURSOMES)

Le choix des ligue est à la discrétion du club. De plus, tous les joueurs doivent avoir un abonnement en vigueur pour la période et la plage horaire correspondante afin de participer.

JOUER UN 9 TROUS APRÈS 15 H OU 16 H SELON LA PÉRIODE

Tous les détenteurs d'un abonnement Privilège individuel ou corporatif ont la possibilité de jouer un 9 trous, selon les périodes suivantes :

- Du 1^{er} mai au 15 août : après 16 h
- Du 16 août jusqu'à la fermeture de la saison : après 15 h

Lors de votre passage à la boutique, 1 pastille virtuelle sera débitée de votre compte et le préposé vous remettra une pastille violette, confirmant votre droit de jeu pour 9 trous.

CHANGEMENT DE FORFAIT EN COURS D'ABONNEMENT

Vous désirez modifier votre abonnement à la hausse?

Vous pouvez vous prévaloir de ce droit jusqu'au 15 mai de la saison en cours. *Des frais administratifs de 30,00 \$ s'appliquent.*

Par la suite, vous aurez la possibilité d'acheter des droits de jeu en bloc, offerts exclusivement aux détenteurs d'un abonnement Privilège individuel.

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

Votre renouvellement demeure à la discrétion du club.

Vous pouvez vous prévaloir de votre droit au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.

ESCOMPTE POUR LES DÉTENTEURS D'UN ABONNEMENT PRIVILÈGE

Vous bénéficiez d'un escompte de 15% sur les vêtements et souliers.

TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Junior – 15 ans et moins 40 % de réduction sur la tarification journalière, en tout temps. Gratuit après 16 h lorsqu'accompagné d'un adulte.
Étudiant 15 % de réduction en tout temps, sur présentation d'une carte étudiante valide. Invité d'un détenteur d'un abonnement Privilège 15 % de réduction sur le droit de jeu, en tout temps. Enfant d'un détenteur d'un abonnement Privilège 15 % de réduction sur l'abonnement de son choix. Applicable aux enfants de moins de 19 ans.

Si l'escompte n'a pas été appliqué au moment du paiement, un remboursement correspondant à la valeur de l'escompte applicable sera émis sous forme de carte-cadeau du club au prochain jour ouvrable. Les cartes-cadeaux ne sont pas monnayables.



ACTIVITÉS DU CLUB



Ouverture et tournoi d'automne

Deux grands rendez-vous pour lancer et clore la saison en beauté!

Tous nos abonnés sont invités, peu importe leur catégorie.
1 pastille virtuelle est requise pour participer.

La **voiturette** est offerte **gratuitement** à tous les abonnés participants.



C'est votre première saison ? Profitez-en pour venir faire connaissance, rencontrer d'autres golfeurs et créer de nouvelles affinités sur le parcours ! Aucune pastille virtuelle ne sera débitée de votre compte.

Interclubs

Hommes ou femmes, venez représenter fièrement le club!
Aucun droit de jeu n'est débité le jour J.



Championnat du Club

Afin de favoriser la relève, tous les détenteurs d'un abonnement NextGen peuvent participer au Championnat du Club avec une pastille virtuelle, même si leur départ est effectué en dehors des heures prévues par leur abonnement.

Autres activités

Tournois amicaux, événements spéciaux, thématiques... il y en a pour tous les goûts!

Ouvert au grand public (sauf les interclubs).
Chaque participant utilise **1 pastille virtuelle**.

Si l'événement a lieu en dehors de la plage horaire de votre abonnement, 1 pastille activité verte étoilée sera nécessaire.

Pour le grand public ou les abonnés hors horaire, un **tarif préférentiel** s'applique (**20% de rabais sur le tarif en vigueur**).

Une catégorie participative pour tous

Peu importe votre niveau, **vous avez toujours une place!**
Dans **toutes les activités du club, sauf l'interclub, une catégorie participative** est toujours offerte.
Pas besoin d'handicap officiel.

Calendrier

Les **dates officielles** seront annoncées sous peu... restez à l'affût!

REPLAY



Tout joueur, abonné ou non, qui souhaite rejouer un 18 trous après sa partie initiale pourra le faire sous réserve de disponibilité.

- Tarif préférentiel pour les non-abonnés : 62 \$
- Abonnés : 1 pastille virtuelle applicable. Le préposé vous remet une pastille violette, non partageable.

Ce tarif est applicable uniquement le même jour.



CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Tous les abonnements ont un crédit à la consommation minimal à leur dossier virtuel pour la saison en cours. Applicable sur la nourriture et les breuvages, alcoolisés ou non. Prenez note que celui-ci est non-reportable.

BOISSON ALCOOLISÉE

Aucune boisson alcoolisée provenant de l'extérieur du club de golf n'est permise sur le parcours.

Les glacières autres que celles du club sont interdites dans les voiturettes.

PROFITEZ DE NOTRE ESPACE BBQ!



Laisse faire ton lunch, apporte ton steak!

Envie de prolonger le plaisir de votre partie de golf? Notre **aire de détente** est l'endroit parfait pour relaxer entre amis ou famille.

Nouveauté: BBQ à volonté!

Le BBQ est à la disposition de tous les golfeurs, sur réservation. Les demandes de réservation doivent être effectuées directement à la boutique ou par courriel à **info@golfdelaune.com**.



Apportez vos grillades préférées et profitez d'un moment convivial après votre rounde.

Seule exception:

- Les items du menu régulier du club et banquet **ne peuvent être apportés**.
- Chaque utilisateur doit simplement **nettoyer le BBQ après usage**.
- Le Club fournit les ustensiles, les couverts ainsi que les condiments nécessaires au coût de 5 \$ par personne.



POLITIQUE SUR LA PRÉSENCE D'ENFANTS NON GOLFEURS SUR LE TERRAIN

Afin d'assurer la sécurité de tous et de préserver l'expérience de jeu des golfeurs, la présence d'enfants qui ne pratiquent pas le golf sur le terrain doit être strictement encadrée.

Supervision obligatoire

Les enfants non golfeurs doivent être **accompagnés en tout temps par un adulte responsable**. Le **droit de passage en voiturette est obligatoire**, peu importe l'âge de l'enfant.

1. Sécurité

Les enfants doivent demeurer **silencieux et immobiles** lors des coups de golf afin de ne pas nuire aux joueurs. Il est interdit de courir, crier ou jouer avec l'équipement de golf. Le club se réserve le droit de demander à un parent de quitter le terrain si un enfant perturbe le jeu ou met sa sécurité en danger.

2. Accès aux voiturettes

Les enfants doivent obligatoirement être assis dans la voiturette durant le parcours, sans exception. La conduite et l'utilisation de la voiturette demeurent sous la pleine responsabilité de l'adulte accompagnateur. L'âge minimal pour conduire une voiturette est de 16 ans, même sous la supervision d'un adulte.

3. Responsabilité

Le club n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par des enfants non-golfeurs présents sur le terrain. Les parents ou accompagnateurs demeurent **entièrement responsables** de la sécurité et de la conduite de leurs enfants.

SHOTGUN



Lorsque le club annonce un shotgun, tous les types d'abonnement peuvent y participer. Les restrictions liées à votre abonnement ne s'appliquent donc pas lors de ces événements. Une pastille virtuelle est toutefois nécessaire pour confirmer votre participation.

En octobre, le club se réserve le droit d'annoncer des shotguns la fin de semaine afin d'optimiser l'expérience de jeu et l'achalandage sur le parcours.

JOURNÉES FÉRIÉES

Cette plage horaire est réservée en priorité aux détenteurs d'un abonnement Privilège 7/7 ainsi qu'aux visiteurs. Toutefois, le matin même, les départs encore disponibles deviennent accessibles à tous les détenteurs d'un abonnement Privilège 5/7.

Dates importantes à retenir :

24 mai :

Journée nationale des Patriotes



24 juin :

Fête nationale du Québec



1er juillet :

Fête du Canada



6 septembre :

Fête du Travail



11 octobre :

Action de grâce

